

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 26 août 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire  
M. Steve Gagnon, district 1  
M. Pierre O'Donoughue, district 2  
Mme Francine Raymond, district 3  
M. Serge Séguin, district 4  
M. Claudio Benedetti, district 5  
M. Alexandre Plante, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général  
Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Est absente : Mme Doreen Assaad, district 9

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

## 1. Ordre du jour

**140826-338**

### 1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

## 3. Procès-verbaux

**140826-339**

### 3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 8 JUILLET 2014 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard du 8 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. Travaux publics

140826-340

### 5.1 ACQUISITION D'UNE SCIE VERTICALE - CONTRAT SI-14-756 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-756/TP-14-45-BA relatif à l'acquisition d'une scie verticale au plus bas soumissionnaire conforme, Machinerie Continental inc., selon le prix soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 36 786,25 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826-341

### 5.2 FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE COMPRESSEURS - CONTRAT TP-14-59-BA / SP-14-763 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise une dépense imprévue de 90 600,30 \$ et le virement budgétaire requis de 81 724 \$ pour le remplacement des compresseurs sur le système de refroidissement à la bibliothèque et accorde le contrat SP-14-763 relatif à la fourniture et au remplacement de compresseurs au plus bas soumissionnaire conforme, Daikin Applied Canada inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 90 600,30 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Le conseil approuve l'affectation d'une somme de 81 724 \$ à même les revenus des activités de fonctionnement pour financer la totalité du projet.

L'appel d'offres sur invitation SI-14-758 est annulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 6. Loisir, culture et vie communautaire

140826-342

### 6.1 ASSOCIATION ÉCHECS ET MATHS - RECONNAISSANCE D'ORGANISME

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme « externe » à l'organisme *Association Échecs et Maths*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140826-343

### 6.2 FOURNITURE ET INSTALLATION DE DÉCORATIONS FESTIVES - GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil approuve la grille d'évaluation et de pondération qui sera utilisée pour la demande de prix LO-14-103 relative à la fourniture et à l'installation de décorations festives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. Finances

**140826-344**

**8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 4 JUILLET AU 21 AOÛT 2014**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 4 juillet au 21 août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-345**

**8.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrat pour la période du 9 juillet au 26 août 2014.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140826-346**

**8.3 SERVICE DE GESTION DES APPELS - SI-13-680 - MODIFICATION DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil ratifie le contrat accordé à Telmatik en vertu de l'appel d'offres SI-13-680 pour le service de gestion des appels, et plus particulièrement le tarif de 1,76 \$ pour les minutes excédant les 500 premières minutes prévues au bordereau, pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 16 septembre 2014.

L'appel d'offres sur invitation SI-14-764 pour le service de gestion des appels est annulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>9. Ressources humaines</b>
-------------------------------

**140826-347**

**9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 18 août 2014.

Le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 10. Technologies de l'information

**140826-348**

**10.1 EXPLOITATION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE - CONTRAT SP-10-320 - CONTRAT CGI - RENOUELEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil renouvelle le contrat SP-10-320 relatif à l'exploitation du centre de traitement informatique, avec CGI, du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015, au coût de 283 000 \$, taxes de 14,975 % incluses, représentant un coût, pour la ville de Brossard, de 125 256 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-349**

**10.2 SERVICE D'HÉBERGEMENT DE DONNÉES EN COLOCATION - CONTRAT SI-14-769 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-769 relatif à l'hébergement en colocation de l'infrastructure informatique de relève, pour une durée de trois ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Colo-D inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 57 602,48 \$, taxes de 14,975 % incluses, représentant un coût, pour la Ville de Brossard, de 25 489 \$, taxes de 14,975 % incluses (coût annuel de 8 496 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-350**

**10.3 RESTRUCTURATION ET REHAUSSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE DE PRODUCTION - CONTRAT SP-14-751 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-751 relatif à la mise en place d'une infrastructure informatique de relève, au plus bas soumissionnaire conforme, ESI Technologies, selon le prix soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 424 458,32 \$, taxes de 14,975 % incluses, représentant un coût, pour la Ville de Brossard, de 187 82,2,81 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-351**

**10.4 POLITIQUE D'UTILISATION DES ACTIFS INFORMATIONNELS (DTI-01) - MISE À JOUR**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte la politique d'utilisation des actifs informationnels modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-352**

**10.5 SUPPORT LOGICIEL ET MATÉRIEL NETAPP - CONTRAT SI-14-768 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-768 relatif au support logiciel et matériel NetApp des villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 49 659,13 \$, taxes de 14,975 % incluses, représentant un coût, pour la ville de Brossard, de 21 979,13 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>11. Services juridiques</b>
--------------------------------

**140826-353**

**11.1 MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nomme à compter du 27 août 2014 et ce, pour une durée indéterminée, le conseiller Alexandre Plante, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 140520-238.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-354**

**11.2 RÈGLEMENT REG-295 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENTIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - RETRAIT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil retire le règlement REG-295 intitulé *Règlement modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-355**

**11.3 RÈGLEMENT REG-301 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AJOUTER, DANS LE GROUPE D'USAGE C05: COMMERCE DE SERVICE 1, L'USAGE C059213: BAR LAITIER, DE CRÉER LA ZONE COMMERCIALE L14C À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE L03H ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE ET DE REVOIR CELLES DE LA ZONE L03H - ADOPTION SECOND PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte le second projet du règlement REG-301 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'ajouter, dans le groupe d'usage C05: commerce de service 1, l'usage C059213: Bar laitier, de créer la zone commerciale L14C à même une partie de la zone L03H et de prévoir des dispositions particulières applicables à la zone et de revoir celles de la zone L03H.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-356**

**11.4 RÈGLEMENT REG-302 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER SPÉCIFIQUEMENT, DANS LA ZONE B06H, L'USAGE**

**H04H41: HABITATION MULTIFAMILIALE ISOLÉE DE 4 À 8 LOGEMENTS ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre O'Donoghue à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-302 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser spécifiquement, dans la zone B06H, l'usage H04H41: Habitation multifamiliale isolée de 4 à 8 logements et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

**140826-357**

**11.5** **RÈGLEMENT REG-302 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER SPÉCIFIQUEMENT, DANS LA ZONE B06H, L'USAGE H04H41: HABITATION MULTIFAMILIALE ISOLÉE DE 4 À 8 LOGEMENTS ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-302 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser spécifiquement, dans la zone B06H, l'usage H04H41: Habitation multifamiliale isolée de 4 à 8 logements et de prévoir des dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-358**

**11.6** **RÈGLEMENT REG-303 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENTIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-303 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

**140826-359**

**11.7** **RÈGLEMENT REG-303 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES RÉSIDENTIELLES L16H ET L17H À MÊME LA ZONE L02H ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte le premier projet du règlement REG-303 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielles L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-360**

**11.8** **RÈGLEMENT REG-304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE O08H À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE O09H ET PRESCRIRE POUR LA ZONE O09H DIFFÉRENTES DISPOSITIONS APPLICABLES - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Jetté à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-304 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir la zone O08H à même une partie de la zone O09H et prescrire pour la zone O09H différentes dispositions applicables.*

**140826-361**

**11.9** **RÈGLEMENT REG-304 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE O08H À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE O09H ET PRESCRIRE POUR LA ZONE O09H DIFFÉRENTES DISPOSITIONS APPLICABLES - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-304 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'agrandir la zone O08H à même une partie de la zone O09H et prescrire pour la zone O09H différentes dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-362**

**11.10 SERVICES PROFESSIONNELS - REQUÊTE EN DÉLAISSEMENT FORCÉ ET VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE - CENTRE SOCIOCULTUREL - MANDAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil mandate Me Jean-François Dagenais de la firme BCF, avocats d'affaires, pour prendre toutes les mesures appropriées pour la sauvegarde des droits de la Ville sur le Centre socioculturel, pour entreprendre au besoin les procédures judiciaires pour faire radier les hypothèques légales inscrites sans droit sur l'immeuble et pour engager tous les recours utiles afin de récupérer les sommes que la Ville a engagées et qui découleront de ce litige avec l'entrepreneur Construction Al\_Basma inc. et la caution Cautionnements Mutuels des Amériques (anciennement nommée LLOYD'S, Entreprises de souscripteurs).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-363**

**11.11 SERVICES PROFESSIONNELS - REQUÊTE EN MANDAMUS, PASSATION DE TITRES ET DOMMAGES-INTÉRÊTS - PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL CARRÉ LEMAN - MANDAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil mandate la firme Gowlings, avocats, pour représenter la Ville dans le cadre de la requête introductive d'instance amendée en mandamus, en passation de titre et en dommages-intérêts des compagnies 9180-0185 Québec inc., 4478606 Canada inc. et 9184-5107 Québec inc. dans le dossier de la Cour Supérieure portant le numéro 505-17-007269-147.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-364**

**11.12 GESTION MDLC INC. - TRANSACTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil approuve la transaction à intervenir entre la Ville et Gestion MDLC inc. concernant le bâtiment sis au 7225 boulevard Taschereau laquelle prévoit notamment l'installation d'une clôture et une plantation sur la ligne arrière de lot, la construction d'une allée de circulation intérieure avec accès du côté nord du bâtiment pour les véhicules qui entrent actuellement par les portes de garage donnant dans la cour arrière de même que divers engagements visant à diminuer le bruit pour le voisinage. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document pour y donner effet.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

<b>12. Urbanisme</b>
----------------------

**140826-365**

**12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 9 JUILLET 2014 - EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 20 AOÛT 2014**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 9 juillet 2014 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-140709-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1700, rue Albert – construction d'une habitation bifamiliale isolée*
- CCU-140709-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 5620, rue Aline (actuel 5640, rue Aline) – construction d'une habitation unifamiliale isolée*
- CCU-140709-6.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 1-3, rue de la Place-du-Commerce – réfection des façades*
- CCU-140709-6.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8025, boulevard du Quartier – Cité DIX30 commercial - construction commerciale –McDonald's*
- CCU-140709-6.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 6010, boulevard Taschereau – agrandissement commercial – Pneus Chartrand*
- CCU-140709-6.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8850, boulevard du Quartier – construction de condos industriels*
- CCU-140709-6.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8075, boulevard du Quartier – Cité DIX30 commercial – approbation de l'architecture - bâtiment C8 – Tim Hortons et un dépanneur*
- CCU-140709-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9200, boulevard Leduc, suite 150 – Phase III - Quartier Dix30 – affichage – Houston*
- CCU-140709-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9780, boulevard Leduc – suite 5 – Quartier Dix30 – Phases I et II - bâtiment P7 - affichage – Banque TD*
- CCU-140709-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8240, boulevard Leduc, suite 40 – Quartier Dix30 – Phases IV à VII – bâtiment F19 - affichage – Destination Design*
- CCU-140709-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8240, boulevard Leduc, suite 10 – Quartier Dix30 – Phases IV à VII – bâtiment F19 - affichage – Céragrès*
- CCU-140709-7.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 7200-7400, boulevard Taschereau, suite B - affichage – Rubino*

refuse le plan d'implantation et d'intégration architecturale suivant:

- CCU-140709-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 3200, rue Massenet – construction d'un abri d'auto*



et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal du 20 août 2014:

**CCU-140820-3.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), rue Outremont - prolongement de la rue visant la construction d'habitations unifamiliales isolées et jumelées*

**CCU-140820-3.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), Projet Luxor - Construction d'habitations unifamiliales isolées et jumelées*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-366**

**12.2** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET CITÉ DIX30 COMMERCIAL - LOTS 4 648 830 À 4 648 834, 4 648 839 ET 4 648 840 – ZONE L13C**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucune commentaire n'est formulé.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire la superficie minimale prescrite pour un bâtiment à 400 mètres carrés au lieu de 490 mètres carrés et réduire la distance minimale prescrite entre les terrasses commerciales et un emplacement résidentiel à 40 mètres au lieu du 75 mètres minimum prescrit;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au projet commercial Cité DIX30, boulevards du Quartier, de Rome et Leduc - Zone L13C - Lots 4 648 830 à 4 648 834, 4 648 839 et 4 648 840, conformément à la recommandation numéro CCU-140709-8.3 du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseiller Antoine Assaf vote contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140826-367**

**12.3** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 7503 À 7601, BOULEVARD TASCHEREAU – PLAZA VENTURA – LOT 2 703 962 – ZONE M01C**

a) Audition des personnes intéressées;

Des commentaires sont formulés sur cette demande.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire, pour les usages commerciaux C01, C02, C03, C04, C05, à l'exception de l'usage « C059211 : Restaurant », le ratio minimum de cases prescrites à 1 case / 30 m<sup>2</sup> de superficie totale de plancher au lieu du minimum prescrit de 1 case / 20 m<sup>2</sup> de superficie totale de plancher;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 7503-7601, boulevard Taschereau – Plaza Ventura - Zone M01C - Lot 2 703 962, conformément à la recommandation numéro CCU-140709-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-368**

**12.4** **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 6010, BOULEVARD TASCHEREAU, PNEUS CHARTRAND – LOTS 2 026 222 ET 2 026 223 –**

## **ZONE A01C**

a) Audition des personnes intéressées;

Des commentaires sont formulés sur cette demande.

b) Adoption

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire le ratio de cases de stationnement minimum prescrit à 1 case / 30 m<sup>2</sup> de superficie totale de plancher au lieu de 1 case / 20 m<sup>2</sup>;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond  
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 6010, boulevard Taschereau – Zone A01C - lots 2 026 222 et 2 026 223, conformément à la recommandation numéro CCU-140709-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

### **ADOPTÉE SUR DIVISION**

<b>13. Génie</b>
------------------

#### **140826-369**

##### **13.1 RÉHABILITATION DES BRANCHEMENTS D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LE BOULEVARD PELLETIER - CONTRAT SI-14-739 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-739 relatif aux travaux de réhabilitation des branchements d'égout sanitaires au plus bas soumissionnaire conforme, 9135-9646 Québec inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 99 884,53 \$, taxes de 14,975 % incluses, payable par le règlement d'emprunt REG-178.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **140826-370**

##### **13.2 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'ARPENTAGE - CONTRAT SI-14-759 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier  
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-759 relatif à l'acquisition d'équipements d'arpentage au plus bas soumissionnaire conforme, ABTECH Services Polytechniques inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 28 348,24 \$, taxes de 14,975 % incluses.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**140826-371**

**13.3 CONSTRUCTION DE BORDURES, PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES SENTIERS PIÉTONNIERS SUR LES PLACETTES DE « DOMAINES DE LA RIVE-SUD » – CONTRAT SP-14-715 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-715 relatif aux travaux de bordure, pavage et éclairage dans le secteur « Domaines de la Rive-Sud » au plus bas soumissionnaire conforme, Construction DJL inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis pour un montant estimé de 638 383,10 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-372**

**13.4 PRODUCTION D'UN RELEVÉ ET CARTOGRAPHIE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE - CONTRAT SP-14-765 – OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-765 relatif à la production d'un relevé et cartographie de panneaux de signalisation routière, au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Trifide, selon les prix soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 26 731,69 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**140826-373**

**13.5 CADRE DE COLLABORATION ENTRE INFRASTRUCTURE CANADA ET LA VILLE DE BROSSARD - NOUVEAU PONT SUR LE SAINT-LAURENT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accepte la présente entente déterminant le cadre de collaboration entre Infrastructure Canada et la Ville pour le projet du nouveau pont sur le Saint-Laurent et autorise le directeur général à la signer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>15. Dépôt – documents</b>
------------------------------

**140826-374**

**15.1 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT**

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués réguliers, temporaires et saisonniers datée du 19 août 2014 est déposée.

**140826-375**

**15.2 LISTE DES COMPTES À PAYER – DU 3 JUILLET AU 20 AOÛT 2014 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 3 juillet au 20 août 2014, est déposée.

**140826-376**

**15.3 CERTIFICAT POUR LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - REG-295 - DÉPÔT**

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-295 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones résidentielle L16H et L17H à même la zone L02H et d'ajouter les dispositions particulières applicables*, est déposé.

**16. Conseil d'agglomération**

**140826-377**

**16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 28 AOÛT 2014 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin  
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA140828-1.2, 1.5, 1.6, 1.9 à 1.13, 1.16 à 1.28 et 1.30 à 1.33.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Le conseiller Steve Gagnon vote contre les points 1.7, 1.19, 1.30 et 1.31 et le conseiller Antoine Assaf vote contre les mêmes points et le 1.27.

ADOPTÉE SUR DIVISION

**140826-378**

**16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE**

Aucun fait significatif relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 10 juillet 2014 n'est mentionné.

**17. Levée de l'assemblée**

**140826-379**

**17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue  
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Paul Leduc

\_\_\_\_\_  
Isabelle Grenier